

"M.J. Rey expose les «résultats considérables pour l'avenir» de la conférence de La Haye" dans L'Écho de la Bourse (16 décembre 1969)

Légende: Le 16 décembre 1969, le quotidien économique belge L'Écho de la Bourse commente un discours tenu devant le Parlement européen par Jean Rey, président de la Commission européenne, sur les résultats du sommet de La Haye les 1er et 2 décembre 1969.

Source: L'Echo de la Bourse. 16.12.1969. Bruxelles. "M.J. Rey expose les «résultats considérables pour l'avenir» de la conférence de la Haye".

Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg. 1962-1971, PW 078.

Copyright: (c) L'Echo de la Bourse

Le(s) présent(s) article(s) est (sont) reproduit(s) avec l'autorisation de l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL:

http://www.cvce.eu/obj/m_j_rey_expose_les_resultats_considerables_pour_l_avenir_de_la_conference_de_la_haye_dans_l_echo_de_la_bourse_16_decembre_1969-fr-45a472a7-78f5-4ff1-ae6c-f98c39db3fo6.html



Date de dernière mise à jour: 04/03/2024

Devant le Parlement européen

M. J. Rey expose les « résultats considérables pour l'avenir » de la conférence de La Haye

« La finalité politique de la Communauté a été affirmée avec éclat » constate le président de la Commission exécutive

Les « résultats considérables pour l'avenir » mais aussi « le passif » de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des « Six » à La Haye ont été exposés devant le Parlement Européen par M. Jean Rey, président de la commission des Communautés européennes. M. Rey s'est réjoui que la « finalité politique de la Communauté ait été affirmée avec éclat ». Après avoir rappelé les décisions non-négligeables dans la construction communautaire obtenues avant La Haye, il a insisté sur le résultat le plus spectaculaire du sommet dans le domaine du renforcement : la déclaration relative à la mise en œuvre par étapes en 1970 du « Plan Barre » en vue de la création d'une Union économique et monétaire. « Jamais, a-t-il dit, depuis 12 ans on ne s'est exprimé avec autant de force et d'autorité sur la politique que l'on doit mener en ce domaine et dont l'absence a été si fortement ressentie au cours des derniers mois. »

Passant en revue les prochaines étapes du travail communautaire, et de l'activité de la commission, M. Rey a relevé l'approbation attendue par le conseil, le 13 février prochain de la première étape que constitue le plan de coordination des politiques économiques et monétaires. Nous entreprendrons ensuite la grande réforme de la situation de l'agriculture dans la communauté (plan Mansholt) car 1970 doit être l'année des décisions dans ce domaine, a-t-il dit.

Progrès énorme en ce qui concerne l'élargissement

« Nous aurons dans le premier trimestre, a ajouté M. Rey, l'occasion de vous entretenir très en détail du mouvement de regroupement et de concentration dans l'industrie européenne qui retient toute notre attention. Au cours de l'année prochaine, nous aboutirons à des décisions à l'intérieur de la Communauté sur la politique de recherche et la technologie, avec la collaboration de pays tiers qui seront associés à cet effort.

» Nous nous attacherons aussi à transformer le simple mécanisme comptable qu'est jusqu'à présent le fonds social en un véritable instrument de la politique économique et sociale. »

Enfin, M. Rey a cité les projets en matière de politique régionale, de politique énergétique, d'harmonisation fiscale, de transports notamment qui sont déjà ou vont être élaborés.

En ce qui concerne l'élargissement, il a souligné le « progrès énorme » par rapport à 1961/1963 que constitue la décision de faire mener par la Communauté et non plus par une simple conférence intergouvernementale, la négociation. « Je suis convaincu, a-t-il affirmé, que le rôle de la commission dans ces négocia-

tions sera considérable et nous nous y préparons très activement.

Renforcement des institutions...

Abordant le passif, M. Rey a estimé qu'à La Haye il n'a pas été suffisamment question du rôle de l'Europe dans le monde, mais a surtout déploré l'absence de tout progrès réel sur l'avenir politique de l'Europe et le renforcement des institutions.

« Le Parlement et aussi la commission, a-t-il déclaré, devront fournir un travail d'imagination et des munitions au conseil des ministres dans ce domaine. »

J'aurais souhaité au moins, a-t-il dit, que l'on se mette d'accord sur un programme d'action, car je reste persuadé que la Communauté aurait son mot à dire notamment au sujet du Moyen-Orient, des relations est-Ouest « qui ne sont pas la propriété d'un seul Etat », et l'organisation de rapports confiants intercontinents.

A propos des institutions, dont le renforcement est un « domaine essentiel », M. Rey a affirmé que l'élargissement de la communauté « ne peut se concevoir avec des mécanismes institutionnels faussés et si le Conseil doit continuer à prendre ses plus petites décisions à l'unanimité ».

Le président de la Commission a en outre regretté que le sommet n'ait pas exprimé « un préjugé favorable à l'égard de cette grande réforme que constituerait l'élection du parlement européen au suffrage universel », alors que ce pas pouvait être fait, selon lui.

M. Rey a enfin annoncé au parlement Européen que la Commission avait décidé de prendre en considération l'avis du parlement européen en ce qui concerne ses pouvoirs fiscaux en 1974, et de proposer au conseil une révision de l'article 201 du traité de Rome.